



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Musee de la marine

Question écrite n° 46319

Texte de la question

M. Marius Masse attire l'attention de M. le ministre de la culture sur l'emotion suscitee par l'annonce du prochain demenagement du musee de la marine. En effet, sous le pretexte du necessaire agrandissement du musee de l'Homme, situe dans le meme batiment, la decision de demenager le musee de la marine semble avoir ete prise dans une certaine precipitation. Au-dela de la depense engendree par un tel bouleversement, plus de deux milliards de francs, le demenagement risque de s'averer catastrophique pour les collections du musee de la marine. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre les mesures qu'il envisage de prendre pour sauvegarder et rendre toute sa place au patrimoine maritime francais.

Texte de la réponse

Le grand passe maritime de la France et l'interet croissant de nos concitoyens pour le patrimoine des gens de mer justifient que notre pays dispose d'un grand musee maritime, heritier des prestigieuses collections constituees depuis le xviii siecle, actuellement presentees non seulement au palais du Trocadero, mais aussi dans les huit autres musees de la marine et musees navals que l'etablissement public du musee de la marine gere dans les ports du littoral. Cet etablissement public releve, comme le sait l'honorable parlementaire, de la tutelle du ministre de la defense qui a confie a M. Jean-Francois Deniau, ancien ministre et depute du Cher, une mission destinee a « preciser les conditions de transfert et de developpement du musee de la marine au cours des annees a venir ». Le ministre de la culture fait totalement confiance a Jean-Francois Deniau pour faire des propositions qui permettront de doter le musee de la marine de nouveaux espaces et de nouveaux moyens, lui permettant d'assumer son role eminent de lieu de memoire de la grandeur maritime de la France et d'outil de sensibilisation d'un tres large public a notre patrimoine maritime.

Données clés

Auteur : [M. Masse Marius](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46319

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6534

Réponse publiée le : 6 janvier 1997, page 28